

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2015**

**PRESENTS** : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,  
Damien JASPARD, Olivier MITZNER, Maria Adelaïde CRETY, Robert ADAM, Pascal THIERY, Françoise KONIGSECKER, Carole FOVET, Jean-Luc USCHÉ, Pierre MAUCOURT, Christine RASMUS, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES** : NEANT

**ABSENTS NON EXCUSES**: Thierry TRESSE.

En cette 1<sup>ère</sup> réunion de l'année 2015, Monsieur Jacky MERY prend la parole pour présenter ses vœux au nom de tout le conseil à Monsieur le Maire, fait état des réalisations 2014 (approbation du PLU, enfouissement des réseaux secs, aménagement et déménagement de la mairie, reprise gestion salle des fêtes, vente du bâtiment communal de Vezon) et souhaite que les projets à venir se réalisent (aménagement salle des fêtes, parvis de l'Eglise de Marieulles, Eclairage chemin piétonnier, réflexion sur le devenir du Presbytère).

Monsieur le Maire adresse ses remerciements à tout le Conseil et à son tour présente ses meilleurs vœux.

Monsieur le Monsieur Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 18 Décembre 2014 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Robert ADAM est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'ajouter quatre points et le retrait du point n° 2 Perspective 2015 de l'ordre du jour, ce qu'il accepte à l'unanimité :

- Enfouissement des réseaux secs : ligne de trésorerie ;
- Motion de soutien aux notaires de France ;
- Aménagement salle des fêtes, annexe et parvis de l'Eglise de Marieulles ;
- Aménagement du Chemin piétonnier : éclairage.

## **ORDRE DU JOUR**

### **2015 /01/01. HAGANIS : REDEVANCE ASSAINISSEMENT – TRAITEMENT DES DECHETS 2015**

Monsieur le Maire fait part au Conseil des principaux tarifs de redevances 2015 votés par le Conseil d'Administration de la Régie HAGANIS.

### **2015 /01/02. LIGNE DE TRESORERIE**

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux, Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'ouverture d'une ligne de trésorerie ouverte auprès du Crédit Agricole de Lorraine, non utilisée arrivant à échéance au 20 Février 2015.

Au vu des projets que souhaitent réaliser la commune et du budget 2015 à voter prochainement, Monsieur le Maire demande l'avis au Conseil quant au renouvellement ou à la clôture de celle-ci.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le renouvellement du contrat de prêt ligne de trésorerie et charge Monsieur le Maire au préalable une négociation de révision du taux et l'autorise à signer tous documents y afférent.

#### **2015/ 01/03. MOTION DE SOUTIEN AUX NOTAIRES DE FRANCE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de courriers provenant de la Chambre des notaires de la Moselle et du Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Nancy relatifs à la réforme des professions réglementées du Projet de loi MACRON prévoyant :

- une liberté d'installation des notaires non maîtrisée ;
- la suppression d'un tarif proportionnel et redistributif qui permettait jusqu'alors la rédaction des petits actes pour les clients plus démunis ;
- l'ouverture de nos structures d'exercice à des capitaux extérieurs.

Les notaires énoncent que ces trois points sont inacceptables en l'état pour leur profession.

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion de soutien aux notaires de France.

Après discussion, le Conseil Municipal par 6 voix Contre, 5 voix Pour et 3 Abstentions n'approuve pas la présente motion.

#### **2015/ 01/04. AMENAGEMENT SALLE DES FETES ET ANNEXE ET PARVIS DE L EGLISE MARIEULLES**

En complément de la délibération prise en séance du 20 Novembre 2014, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'apporter précisions et modifications suivantes :

- de prévoir au budget prévisionnel d'investissement 2015 les travaux :
  - Aménagement Salle des Fêtes et annexe pour un montant d'environ 135 000 € HT ;
  - Aménagement du Parvis de l'Eglise de Marieulles pour un montant d'environ 60 000 € HT soit un montant total d'environ 195 000 € HT + TVA.

Le plan de financement modifié serait le suivant :

- Conseil Général	195 000 € HT	40 %	78 000 €
- Etat DETR	195 000 € HT	20 %	39 000 €
- Sénateur Salle des Fêtes	135 000 € HT	2,22 %	3 000 €
- Sénateur Parvis Eglise	60 000 € HT	3,33 %	2 000 €
- Part Commune sur fonds propres			73 000 € + TVA

- de solliciter les aides pour la réalisation de ces travaux, à l'Etat, au Conseil Général, aux Sénateurs ;
- charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et de signer tous documents s'y rapportant.

#### **2015/ 01/05. AMENAGEMENT CHEMIN PIETONNIER : ECLAIRAGE**

La présente délibération annule et remplace celle prise en séance du 20 Novembre 2014 n° 2014/11/01.

Dans le cadre de la sécurité des piétons, des enfants pour se rendre à l'école, empruntant le chemin piétonnier, non éclairé entre Marieulles et Vezon, Monsieur le Maire propose au Conseil d'aménager ce secteur.

*Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :*

- *de prévoir au budget prévisionnel d'investissement 2015 les travaux d'aménagement du chemin piétonnier entre Marieulles et Vezon éclairage à l'aide de bornes lumineuses et du haut de la rue des Côtes avec l'adjonction de 2 candélabres pour un montant de 47 920,40 € HT soit 57 504,48 € TTC selon devis établi par SAS VIGILEC ;*
- *de solliciter l'aide du Conseil Général au titre des amendes de police et une participation de Monsieur le Député pour la réalisation de ces travaux ;*
- *charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et de signer tous documents s'y rapportant.*

*Le plan de financement serait le suivant :*

- *Conseil Général            40 %     19 168 €*
- *Part Commune sur fonds propres 28 752 € + TVA*

**DIVERS** :

- *Classe de neige du 5 au 11 janvier 2015 à Arvieux : Semaine agréable.*
- *L'Evêché de Metz émet un avis favorable à la désaffectation du Presbytère de Marieulles, la salle des associations est mise à disposition de Monsieur l'abbé Edouard.*
- *Les électeurs de la Région Lorraine sont invités à voter à une Consultation le 1<sup>er</sup> Février 2015 sur le financement du projet réalisation de la Gare de Vandières.*
- *La course la Mariole aura lieu le Samedi 23 mai 2015.*

*Après un tour de table, la séance est levée.*

*Marieulles, le 30 Janvier 2015*

*Le Maire,*

*P.MUEL*